

Pied du Pont des Arches, 12
4000 LIEGE

**Résumé des discussions de l'Assemblée générale du 07/03/2016 de ACR PONT
DES ARCHES**

Sise Pied du Pont des Arches, 12 à 4000 LIEGE

Tenue en nos bureaux le 07/03/2016 à 17h00

**N.B. : il est précisé que les termes 'unanime' et/ou 'à l'unanimité' considèrent l'ensemble des copropriétaires
présents ou représentés à la réunion, et non l'ensemble des copropriétaires de la résidence.**

AGERIS sa

Quai de Gaulle, 7 4020 LIEGE
Tel: 078 / 152.073 Fax: 04 / 341.20.99 Courrier: info@ageris.be

Les propriétaires suivants sont présents ou représentés : Sont présents :

CHEVREMONT Christine (80 voix); **DROPSY Jules** (160 voix); **HERZE Marie-France** (160 voix); **MELIN - DUMONT Yves - Laurence** (80 voix); **RADOUX-MASSIN Michèle** (90 voix) représenté par **SERVAIS c/o ADK - Mme JUPRELLE**

Sont absents :

HEINS c/o Artemis Group sprl Jean-Marie (160 voix); **SERVAIS c/o ADK - Mme JUPRELLE** (360 voix)

ORDRE DU JOUR

Quorum des présences :

Copropriétaires : 7

Copropriétaires présents : 5

Lots : 12

Lots présents 7

Quotités totales : 1090

Quotités présentes : 570

01. Constitution du bureau de l'assemblée

Sont élus au poste de :

- Président de séance : madame HERZEE
- Scrutateurs de séance : monsieur DROPSY & MELIN
- Secrétaire : le syndic

La séance est ouverte à 17h0.

02. Travaux de rénovation du bâtiment

a. Présentation du dossier "finalisé" de monsieur GRANDMAISON avec la ventilation du prix des châssis par appartement : Monsieur GRANDMAISON est présent ce jour pour présenter le projet finalisé, avec le détail des fixations des gardes-corps en verre à installer.

b. Budgétisation du dernier poste "châssis" : A l'unanimité, l'assemblée souhaite budgétiser le poste "châssis" sur base du bordereau transmis par monsieur GRANDMAISON. L'appel de fonds devra être payé pour le 30 juin 2016 au plus tard.

c. Choix de l'intervenant pour les différents postes "façade, châssis, balcons" : L'assemblée confirme les intervenants suivants : ALTO (châssis), WALHIN (façade) et METALSESSION (feronnerie).

Les copropriétaires souhaitent organiser une assemblée générale extraordinaire le 6 juin 2016. Durant cette assemblée, monsieur GRANDMAISON sera invité à présenter les informations relatives au début des travaux ainsi qu'aux modalités à prévoir en matière de placement des portillons RF (le poste "placement du portillon RF" n'a pas pu encore être effectué car actuellement il n'est pas possible de mettre le portillon RF de dalle à dalle dans les salles de bain et les WC).

Pied du Pont des Arches, 12
4000 LIEGE

e. Echancier des travaux avec une éventuelle astreinte si retard : L'assemblée mandate monsieur GERMAY ainsi que le syndic pour relire les contrats d'entreprise ainsi que pour confirmer les dits contrats auprès de l'architecte.

L'ordre du jour étant épuisé, le syndic ainsi que le bureau remercie les copropriétaires présents à l'Assemblée extraordinaire et déclare la séance levée à 18h40

Fait en nos bureaux , le 07/03/2016

Le syndic

Président de séance



M. Massin

